



Vereinigung Kantonaler Feuerversicherungen
Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
Associazione degli istituti cantionali di assicurazione antincendio

REPertoire

Autres dispositions

Liste des autres prescriptions à respecter en plus des prescriptions de protection incendie de l'AEAI

© Copyright 2015 Berne by VKF / AEAI / AICAA

Remarques:

Vous trouverez la dernière édition de cette aide de travail sur internet à l'adresse www.praever.ch/fr/bs/vs

Distribution:

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Bundsgasse 20

Case postale

CH - 3001 Berne

Tél. 031 320 22 22

Fax 031 320 22 99

Courriel mail@vkf.ch

Internet www.vkf.ch

Table des matières

1	Introduction	4
2	Classification des documents officiels et des publications en relation avec les directives de protection incendie de l'AEAI	5
2.1	Termes et définitions (DPI 10-15)	5
2.2	Assurance qualité en protection incendie (DPI 11-15)	5
2.3	Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle (DPI 12-15)	5
2.4	Matériaux et éléments de construction (Classification) (DPI 13-15)	6
2.5	Utilisation des matériaux de construction (DPI 14-15)	6
2.6	Distances de sécurité incendie, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu (DPI 15-15)	7
2.7	Voies d'évacuation et de sauvetage (DPI 16-15)	9
2.8	Signalisation des voies d'évacuation - Eclairage de sécurité - Alimentation de sécurité (DPI 17-15)	9
2.9	Installations d'extinction (DPI 18-15)	10
2.10	Installations sprinklers (DPI 19-15)	11
2.11	Installations de détection d'incendie (DPI 20-15)	11
2.12	Installations d'extraction de fumée et de chaleur (DPI 21-15)	11
2.13	Systèmes de protection contre la foudre (DPI 22-15)	12
2.14	Installations de transport (DPI 23-15)	12
2.15	Installations thermiques (DPI 24-15)	13
2.16	Installations aérauliques (DPI 25-15)	15
2.17	Matières dangereuses (DPI 26-15)	15
2.18	Méthodes de preuves en protection incendie (DPI 27-15)	17
2.19	Procédure de reconnaissance (DPI 28-15)	18
3	Classification des documents officiels et des publications en relation avec les notes explicatives de protection incendie	19
3.1	Murs coupe-feu (NEPI 100-15)	19
3.2	Bâtiments avec cour intérieure couverte ou cour intérieure (NEPI 101-15)	19
3.3	Bâtiments à façades double-peau (NEPI 102-15)	19
3.4	Cheminées de salon (NEPI 103-15)	19
3.5	Chauffages à copeaux (NEPI 104-15)	19
3.6	Chauffages à plaquettes de bois (NEPI 105-15)	20
3.7	Chauffages de pellets (NEPI 106-15)	20
3.8	Implantation temporaire d'installations de gaz liquéfié (NEPI 107-15)	20
3.9	Garantie de l'état de fonctionnement des asservissements incendie (AI) (NEPI 108-15)	20
4	Abréviations	21

1 Introduction

Conformément à la norme de protection incendie (art. 7), la Commission technique de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie définit ce qui est reconnu comme l'état de la technique pour la protection incendie. Elle peut déclarer applicables des publications d'organismes spécialisés reconnus, et ce partiellement ou totalement.

Sont notamment réputés documents fixant l'état de la technique les normes et les publications techniques d'associations spécialisées et d'organisations de normalisation, à la condition qu'elles conviennent pour concrétiser les exigences de base contenues dans les prescriptions de protection incendie et qu'elles permettent de remplir les exigences techniques de sécurité.

Les prescriptions de la Confédération, les documents fixant l'état de la technique et les publications d'associations spécialisées et d'organisations de normalisation dont il doit être tenu compte en complément aux prescriptions de protection incendie figurent dans le répertoire « Autres dispositions ».

Les documents énumérés et l'articulation du contenu font référence aux directives de protection incendie et aux notes explicatives de protection incendie correspondantes. Ces documents n'ont pas force obligatoire légale; l'énumération n'est pas exhaustive.

Ce répertoire est actualisé périodiquement par la Commission technique pour la protection incendie de l'AEAI; il ne prétend pas être exhaustif. La version actuelle du répertoire « Autres dispositions » est disponible sur internet à l'adresse <http://www.praever.ch/fr/bs/vs>.

2 Classification des documents officiels et des publications en relation avec les directives de protection incendie de l'AEAI

2.1 Termes et définitions (DPI 10-15)

Hauteur totale

Accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions (AIHC) du 22 septembre 2009
Explications AIHC, édition 03.09.2013

2.2 Assurance qualité en protection incendie (DPI 11-15)

Normes, directives et guides

Documentation Lignum protection incendie, édition Mai 2015
Bâtiment en bois - Exigences en matière de protection incendie d'Economie suisse du bois (Lignum)

2.3 Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle (DPI 12-15)

Généralités

Norme sur les installations à basse tension NIBT
Electrosuisse SN 411000, édition 2015

ad chiffre 3.2

Directive n 6509, édition Mai 1999
Soudage, coupage et techniques connexes appliqués à l'usinage des matériaux métalliques
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)

Brochure, édition 2001

« La protection incendie lors des travaux de soudage, coupage et techniques connexes »
Institut suisse de promotion de la sécurité (IS) et
Association suisse pour la technique du soudage (ASS) et
Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

RS 941.41 du 1^{er} janvier 2013
Loi fédérale sur les substances explosibles
(Loi sur les explosifs, LExpl)

RS 941.411 du 1^{er} janvier 2013
Ordonnance sur les substances explosibles
(Ordonnance sur les explosifs, OExpl)

ad chiffre 6.1

SN EN 60849, édition 1998
Systèmes électroacoustiques pour services de secours (IEC 60849 :1998)

ad chiffre 7.2

Directive concernant les accès, surfaces de manœuvre et d'appui pour les moyens d'intervention sapeurs-pompiers, version 1.0 du 04.02.2015 de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)

Dispositions cantonales relatives à la desserte pour les sapeurs-pompiers des bâtiments, ouvrages et installations

2.4 Matériaux et éléments de construction (Classification) (DPI 13-15)

ad chiffre 2.2

SN EN 13501-1 + A1:2009 ; SIA 183.051+A1:2009

Classement au feu des produits et éléments de construction

– Partie 1: Classement à partir des données d'essais de réaction au feu

SN EN 13501-5 + A1:2009 ; SIA 183.055+A1:2009

Classement au feu des produits et éléments de construction

– Partie 5 : Classement à partir des données d'essais de toitures (exposition à un feu extérieur)

SN EN 13501-6:2014; SIA 183.056:2014

Classement au feu des produits et éléments de construction

– Partie 6 : Classement à partir d'essais de réaction au feu de câbles électriques

ad chiffre 2.3

Directives pour les prescriptions sur la police du feu « Matériaux et parties de construction
Partie B: Conditions d'examen »

Édition 1988 (avec additifs 1990, 1994, 1995 et 2005)

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

ad chiffre 3.1.3

SN EN 13501-2+A1, édition 2009

Classement au feu des produits de construction et des éléments de bâtiment

– Partie 2 : Classement à partir des données des essais de résistance au feu, services de ventilation exclus

SN EN 81-58, édition 2003-10

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Examens et essais

– Partie 58 : Essais de résistance au feu des portes palières

ad chiffre 3.2

Directives pour les prescriptions sur la police du feu « Matériaux et parties de construction
Partie B: Conditions d'examen »

Édition 1988 (avec additifs 1990, 1994, 1995 et 2005)

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

ad chiffre 4.2

Utilisation de produits de construction en protection incendie – Reconnaissance
d'entreprises en protection incendie, édition du 10.09.2015

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

ad chiffre 4.3

Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale, édition du 17.02.2015

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

2.5 Utilisation des matériaux de construction (DPI 14-15)

Généralités

Documentation Lignum protection incendie, édition Janvier 2009

Parois extérieures – Construction et revêtements

Economie suisse du bois (Lignum)

Documentation Lignum protection incendie, édition Mai 2015
Eléments de construction en bois : planchers, parois et revêtement résistants au feu
Economie suisse du bois (Lignum)

Papier sur l'état de la technique relatif au guide de protection incendie AEAI Capteurs et
panneaux solaires, édition 09/2015

Association suisse des professionnels de l'énergie solaire (Swissolar)

Répertoire suisse de la protection incendie de l'AEAI (chap. 1)

Liste des Attestation d'utilisation AEAI et Renseignement technique AEAI

ad chiffre 3.2

Mesures de protection incendie pour isolation thermique extérieure crépie (ITEC), édition
V6.3 du 10 novembre 2014

Association PSE Suisse

ad chiffre 5.2

SN EN 60529+A1+A2:2013

Degrés de protection procurés par les enveloppes (Code IP)

ad chiffre 5.3

SN EN 60950-1+A11+A1+A12+A2/AC:2013

Matériel de traitement de l'information - Sécurité - Partie 1: Exigences générales

2.6 Distances de sécurité incendie, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu (DPI 15-15)

Généralités

SN 505 260, édition 2013-08

Bases pour l'élaboration des projets de structures porteuses (norme SIA 260)

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

SN 505 261, édition 2014

Actions sur les structures porteuses (norme SIA 261)

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

SN 505 262, édition 2013

Construction en béton (norme SIA 262)

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

SN 505 263, édition 2013

Construction en acier (norme SIA 263)

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

SN 505 264, édition 2014

Construction mixte acier-béton (norme SIA 264)

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

SN 505 265, édition 2012

Construction en bois (norme SIA 265)

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

SN 505 266, édition 2015

Construction en maçonnerie (norme SIA 266)

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

SN EN 1992-1-2, édition 2004

Eurocode 2 : Calcul des structures en béton – Partie 1-2 : Règles générales

– Calcul du comportement au feu

- SN EN 1992-1-2/NA, édition 2014
Eurocode 2 : Calcul des structures en béton – Partie 1-2 : Règles générales
– Calcul du comportement au feu
– Annexe national NA à la norme SN EN 1992-1-2:2004
- DIN 4102-4, édition 1994-03
Comportement au feu des matériaux et composants de construction
– Partie 4 : tableau synoptique et application des matériaux, composants et composants spéciaux de construction classifiés (*uniquement en allemand et en anglais*)
- DIN 4102-4/A1, édition 2004-11
Comportement au feu des matériaux et composants de construction
– Partie 4 : tableau synoptique et application des matériaux, composants et composants spéciaux de construction classifiés ; amendement A1 (*uniquement en allemand*)
- Documentation Lignum protection incendie, édition Décembre 2011
Dimensionnement de la résistance au feu – Parties de construction et assemblages
Economie suisse du bois (Lignum)
- Documentation Lignum protection incendie, édition Octobre 2007
Parties de construction en bois – Planchers, parois et revêtements résistants au feu
Economie suisse du bois (Lignum)
- Documentation Lignum protection incendie, édition Mai 2015
Parties de construction en bois – Planchers, parois et revêtements résistants au feu
Economie suisse du bois (Lignum)
- Documentation Lignum protection incendie, édition Octobre 2007
Fermetures – Portes et cloisons de séparation
Economie suisse du bois (Lignum)
- Documentation Lignum protection incendie, édition Janvier 2010
Technique du bâtiment – Installations et obturations
Economie suisse du bois (Lignum)
- Documentation Lignum protection incendie, édition Octobre 2007
Fermetures – Fenêtres coupe-feu EI 30
Economie suisse du bois (Lignum)
- Convention Européenne de la Construction Métallique (CECM), n°89, édition 1996
Résistance au feu des constructions en acier – Euro-Nomogramme
- Publication C 1/12, édition 2012
Tables de dimensionnement pour la construction mixte
Centre suisse de la construction métallique (SZS)
- Publication C 2.3, édition 1993
Poteaux mixtes acier-béton en profilés creux carrés et rectangulaires
Centre suisse de la construction métallique (SZS)
- Publication C 2.4, édition 1997
La construction mixte acier-béton résistant au feu
Centre suisse de la construction métallique (SZS)
- Publication C 2.5, édition 2015
Peintures intumescentes
Centre suisse de la construction métallique (SZS)
- Aide-mémoire, édition 2006
Informations de base en matière de peintures intumescentes
Centre suisse de la construction métallique (SZS)

Steeldoc 03/15, édition 2015
Protection incendie des structures
Centre suisse de la construction métallique (SZS)

Publication d'octobre 1995
Mit Klebebewehrungen verstärkte Stahlbetondecken (*uniquement en allemand*)
Gebäudeversicherungsanstalt des Kantons St. Gallen
(*Assurance immobilière du Canton de St. Gall*)

Papier sur l'état de la technique relatif au guide de protection incendie AEAI Capteurs et panneaux solaires, édition 09/2015
Association suisse des professionnels de l'énergie solaire (Swissolar)

Répertoire suisse de la protection incendie de l'AEAI (chap. 2)
Liste des Attestation d'utilisation AEAI et Renseignement technique AEAI

2.7 Voies d'évacuation et de sauvetage (DPI 16-15)

Généralités

RS 822.114 du 18 août 1993 (état le 1^{er} mai 2015)
Ordonnance 4 relative à la loi sur le travail (OLT 4)
(Entreprises industrielles, approbation des plans et autorisation d'exploiter)

RS 832.30 du 19 décembre 1983 (état le 1^{er} janvier 2016)
Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA)

SN EN 179, édition 2008
Quincaillerie pour le bâtiment - Fermetures d'urgence pour issues de secours manœuvrées par une béquille ou une plaque de poussée, destinées à être utilisées sur des voies d'évacuation - Exigences et méthodes d'essai

SN EN 1125, édition 2008
Quincaillerie pour le bâtiment - Fermetures anti-panique manœuvrées par une barre horizontale, destinées à être utilisées sur des voies d'évacuation - Exigences et méthodes d'essai

2.8 Signalisation des voies d'évacuation - Eclairage de sécurité - Alimentation de sécurité (DPI 17-15)

Généralités

SUVA 44007.F
Signalisation de sécurité

ISO 3864-1, 2 + 3, édition 2011

Symboles graphiques – couleurs de sécurité et signaux de sécurité

SN EN ISO 7010, édition 2012
Symboles graphiques – Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Signaux de sécurité enregistrés (ISO 7010:2011)

ISO 16069, édition 2004
Symboles graphiques – Signaux de sécurité – Systèmes de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité

Norme sur les installations à basse tension NIBT
Electrosuisse SN 411000, édition 2015

SN EN 1838, édition 2013
Eclairagisme - Eclairage de secours

SN EN 60598-2-22, édition 1998 + A1: 2003 + A2: 2008
Règles particulières – Luminaires pour éclairage de secours

SN EN 60849, édition 1998
Systèmes électroacoustiques pour services de secours (IEC 60849:1998)

SN EN 50171, édition 2001
Systèmes d'alimentation à source centrale

SN EN 50172, édition 2004
Systèmes d'éclairage de sécurité

SN EN 50272-2, édition 2001
Règles de sécurité pour les batteries et les installations de batteries.
Partie 2: Batteries stationnaires.

DIN 4102-12, édition 1998
Funktionserhalt von elektrischen Kabelanlagen (*uniquement en allemand*)
(Maintien de la fonction des systèmes de câble électrique)

Document fixant l'état de la technique Éclairage de sécurité, édition 2016
Association Suisse pour l'éclairage (SLG)

2.9 Installations d'extinction (DPI 18-15)

Généralités

RS 813.11 du 18 mai 2005 (état au 15 juillet 2014)
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, OChim)

RS 814.81 du 18 mai 2005 (état au 1^{er} janvier 2014)
Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et d'objets particulièrement dangereux (Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim)

SN EN 671-1, édition 2012
Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes équipés de tuyaux - Partie 1 : Robinets d'incendie armés équipés de tuyaux semi-rigides

SN EN 671-3, édition 2009
Partie 3 : Maintenance des robinets d'incendie armés équipés de tuyaux semi-rigides et des postes d'eau muraux équipés de tuyaux plats

RS 819.121 du 20 novembre 2002 (état au 1^{er} juillet 2010)
Ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression
(Ordonnance relative aux équipements sous pression)

SN EN 3-7+A1, édition 2007-10
Extincteurs d'incendie portatifs
– Partie 7 : Caractéristiques, performances et méthodes d'essai

Répertoire suisse de la protection incendie de l'AEAI (chap. 6)
Liste des Attestation d'utilisation AEA I et Renseignement technique AEA I

ad chiffre 3.1.3

Règles techniques W 3, édition 2013
Directives pour l'établissement d'installations d'eau potable
Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)

ad chiffre 3.3

Directive SES Système d'extinction à gaz, édition 01.01.2015
Conception, montage et fonctionnement
de l'Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité (ASCSS)

2.10 Installations sprinklers (DPI 19-15)**Généralités**

Répertoire suisse de la protection incendie de l'AEAI (chap. 6)
Liste des Attestation d'utilisation AEAI et Renseignement technique AEAI

ad chiffre 3.5

Règles techniques W5, édition 2013
Directives pour le raccordement d'installations sprinklers au réseau de distribution d'eau de boisson, Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)
SN EN 1717, édition 2001
Protection contre la pollution de l'eau potable dans les réseaux intérieurs et exigences générales des dispositifs de protection contre la pollution par retour

ad chiffre 4.1

Directives installations sprinklers, édition du 01.07.2015
Conception, montage et fonctionnement
Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité (SES)

2.11 Installations de détection d'incendie (DPI 20-15)**Généralités**

Répertoire suisse de la protection incendie de l'AEAI (chap. 6)
Liste des Attestation d'utilisation AEAI et Renseignement technique AEAI

ad chiffre 3.8.1 alinéa 1

Directives installations de détection d'incendie, édition du 01.01.2015
Conception, montage et fonctionnement
Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité (SES)

2.12 Installations d'extraction de fumée et de chaleur (DPI 21-15)**Généralités**

SN EN 12101-1, édition 2005-11 / amendement A1: 2006-05
Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur
Partie 1 : Spécifications relatives aux écrans de cantonnement de fumée

SN EN 12101-2, édition 2003-08
Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur
Partie 2 : Spécifications relatives aux dispositifs d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur

SN EN 12101-3, édition 2002-02 / corrigendum AC:2005-09
Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur
Partie 3 : Spécifications pour les ventilateurs extracteurs de fumées et de chaleur

SN EN 12101-6, édition 2005-09
Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur
Partie 6 : Spécifications pour les systèmes à différentiel de pression – Kits

SN EN 12101-7, édition 2011-08
Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur
Partie 7 : Tronçons de conduit de désenfumage

SN EN 12101-8, édition 2011-08
Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur
Partie 8 : Volets de désenfumage

SN EN 12101-10, édition 2005-12 / corrigendum AC:2007-05
Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur
Partie 10 : Equipement d'alimentation en énergie

2.13 Systèmes de protection contre la foudre (DPI 22-15)

Généralités

Norme sur les installations à basse tension NIBT
Electrosuisse SN 411000, édition 2015

ad chiffre 3.3

Règle Suisse Systèmes de protection contre la foudre
– Electrosuisse SNR 464022, édition 2015

Principes de la norme SEV 4113:2008
Terres de fondation d'Electrosuisse (SEV)

Directive n° 239.1006f, état au 31 octobre 2006
Lignes d'amenée aux installations à basse tension
Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI)

2.14 Installations de transport (DPI 23-15)

Généralités

RS 819.13 du 23 juin 1999 (état au 1^{er} janvier 2013)
Ordonnance sur la sécurité des ascenseurs (Ordonnance sur les ascenseurs)

SN EN 81-1 + A3:2009
Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs
Partie 1: - Ascenseurs électriques

SN EN 81-2 + A3:2009
Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs
Partie 2 : Ascenseurs hydrauliques

SN EN 81-3 + A1:2008
Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs
Partie 3 : Monte-charge électriques et hydrauliques

SN EN 81-28, édition 2003
Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Elévateurs pour le transport de personnes et d'objets
Partie 28 : Téléalarme pour ascenseurs et ascenseurs de charge

SN EN 81-58, édition 2003
Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Examens et essais
Partie 58 : Essais de résistance au feu des portes palières

SN EN 81-73, édition 2005

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Applications particulières pour les ascenseurs et ascenseurs de charge

Partie 73 : Fonctionnement des ascenseurs en cas d'incendie

SN EN 13015 + A1:2008

Maintenance pour les ascenseurs et les escaliers mécaniques - Règles pour les instructions de maintenance

ad chiffre 4

SN EN 81-72, édition 2003

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs - Ascenseurs et ascenseurs de charge

2.15 Installations thermiques (DPI 24-15)

Documentation Lignum protection incendie, édition Janvier 2010

Technique du bâtiment – Installations et obturations

Economie suisse du bois (Lignum)

ad chiffre 1

Directive n° 1941, édition Juillet 2012

Gaz liquéfiés

1^e partie : récipients, stockage, transvasement et remplissage

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)

Directive n° 1942, édition Janvier 1997

Gaz liquéfiés

2^e partie : utilisation domestique, artisanale et industrielle des gaz liquéfiés

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)

Directive SSIGE G1 f, édition du 1^{er} avril 2012

Pour les installations de gaz naturel dans les immeubles

(Directive Gaz)

Notes explicative G10002, édition Février 2011

Merkblatt für Planung, Erstellung, Betrieb und Instandhaltung von Gasinstallationen

In Biogasanlagen (*uniquement en allemand*).

SUVA Brochure n° 66055 «La sécurité des installations de biogaz », Juin 2013

FAT, rapport n° 530, édition de 1999

Règles de sécurité pour les installations de biogaz agricoles

Bilan technique 1998 pour la pratique

Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles (FAT)

(*uniquement en allemand*)

Directive SSIGE L1, édition Mai 2015

Leitsätze für die a) Lagerung von Flüssiggas und b) Flüssiggasinstallationen in Haushalt, Gewerbe und Industrie (Flüssiggasleitsätze L1) (*uniquement en allemand*)

proPellets, édition Janvier 2013

Recommandation relative au stockage de pellets de bois dans les systèmes de stockage préfabriqués

ICS, édition Septembre 2014

Échangeur de chaleur pour gaz de combustion DET ECGC

SIA, cahier technique 2023, édition 2008
Ventilation des habitations

VHP, édition 2011
Document fixant l'état de la technique (DET)
Construction de poêles et de cheminées de salon

ASCFE, édition 2006
Directive de protection incendie Installations thermiques ASCFE

ad chiffre 2.2

Répertoire suisse de la protection incendie de l'AEAI (chap. 3 + 4)
Liste des Attestation d'utilisation AEAI et Renseignement technique AEAI

ad chiffre 3.5

SWKI Richtlinie, 91-1 Be- und Entlüftung von Heizräumen 06/1997
(*uniquement en allemand*)

ad chiffre 3.7

Directive n° 93-1, édition Mai 1994
avec complément n° 1 de janvier 1997 et complément n° 2 d'avril 2004
Dispositifs techniques de sécurité pour les installations de chauffage
Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment (SICC)

ad chiffre 4.1

Note explicative de protection incendie de l'AEAI «[Cheminées de salon](#)» (103-15)

ad chiffre 4.3

Note explicative de protection incendie «[Chauffages à copeaux](#)» (104-15)
Note explicative de protection incendie «[Chauffages à plaquettes de bois](#)» (105-15)
Note explicative de protection incendie «[Chauffages à pellets](#)» (106-15)

ad chiffre 4.8

SN EN 378-1, édition 2011-03
Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement
– Partie 1 : Exigences de base, définitions, classification et critères de choix

SN EN 378-1/A1, édition 2012-08
Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement
– Partie 1 : Exigences de base, définitions, classification et critères de choix ; Amendement A1

SN EN 378-3, édition 2008-08
Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement
– Partie 3 : Installation in situ et protection des personnes

SN EN 378-3/A1, édition 2011-10
Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement
– Partie 3 : Installation in situ et protection des personnes ; Amendement A1

SN EN 378-4, édition 2012-08
Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement
– Partie 4 : Fonctionnement, maintenance, réparation et récupération

SN EN 378-4/A1, édition 2011-10
Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement
– Partie 4 : Fonctionnement, maintenance, réparation et récupération ; Amendement A1

Directive n° 6507, édition Août 1995
Ammoniac - Entreposage et manipulation
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)

ad chiffre 5

SN EN 1443, édition 2003-09
Conduits de fumée - Exigences générales

ad chiffre 5.7

Recommandations de l'OFEV «Hauteur minimale des cheminées sur toit», édition 2013

2.16 Installations aérauliques (DPI 25-15)

Documentation Lignum protection incendie, édition Janvier 2010
Technique du bâtiment – Installations et obturations
Economie suisse du bois (Lignum)

ad chiffre 2.2

Répertoire suisse de la protection incendie de l'AEAI (chap. 5)
Liste des Attestation d'utilisation AEAI et Renseignement technique AEAI

ad chiffre 4.3.5

Les installations aérauliques destinées aux abris doivent être réalisées conformément aux consignes techniques y relatives de l'Office fédéral pour la protection civile.

2.17 Matières dangereuses (DPI 26-15)

Généralités

RS 813.11 du 13 juin 2006
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses
(Ordonnance sur les produits chimiques, OChim)

RS 814.01 du 1^{er} avril 2014
Loi fédérale sur la protection de l'environnement
(Loi sur la protection de l'environnement, LPE)

RS 941.41 du 1^{er} janvier 2013
Loi fédérale sur les substances explosibles
(Loi sur les explosifs, LExpl)

RS 946.51 du 1^{er} juillet 2010
Loi fédérale sur les entraves techniques au commerce
(Loi sur les entraves techniques au commerce, LETC)

RS 813.11 du 1^{er} décembre 2014
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses
(Ordonnance sur les produits chimiques, OChim)

RS 814.012 du 1^{er} avril 2013
Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs
(Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM)

RS 817.023.61 du 23 novembre 2005
Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols

RS 832.312.17 du 5 avril 1966
Ordonnance relative à la prévention des accidents et des maladies professionnelles lors de l'installation et de l'exploitation de fours de séchage et de cuisson pour objets vernis

- RS 832.314.12 du 5 avril 1966
Ordonnance relative à la prévention des accidents et des maladies professionnelles lors de travaux de peinture par pulvérisation au pistolet
- RS 941.411 du 27 novembre 2011
Ordonnance sur les substances explosibles
(Ordonnance sur les explosifs, OExpl)
- Feuillelet d'information SUVA n° 2153, Prévention des explosions – principes, prescriptions minimales, zones
État en juillet 2014
- Feuillelet d'information SUVA n° 66055, La sécurité des installations de biogaz, Juin 2013
- Feuillelet d'information SUVA n° 66122, Bouteilles à gaz – Entrepôts, rampes, systèmes de distribution de gaz, Mars 2007
- Feuillelet d'information SUVA n° 67068, Liste de contrôle : bouteilles de gaz, Février 2013
2007
- Fiche technique SUVA Citec, Pose de dispositifs arrête-flammes dans les stations-service distribuant de l'essence et de l'E85
- Directive n° 1825, édition Mai 2005
Liquides inflammables, entreposage et manipulation
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Directive n° 1871, édition Juillet 2012
Laboratoires chimiques
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Directive n° 1941, édition Juillet 2012
Gaz liquéfiés
– Partie 1 : récipients, stockage, transvasement et remplissage
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Directive n° 1942, édition Janvier 1997
Gaz liquéfiés
– Partie 2 : utilisation domestique, artisanale et industrielle des gaz liquéfiés
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Directive n° 2387, édition Octobre 1988
Installations de distillation pour liquides inflammables
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Directive n° 6507, édition Août 1996
Ammoniac - Entreposage et manipulation
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Prévention des accidents majeurs liés à l'entreposage d'engrais contenant du nitrate d'ammonium (OFEV), édition 2011
- Directives sur les parcs à réservoirs dans l'industrie chimique (TRCI), édition 2009
Industrie Chimique Bâloise (BCI)
- Norme sur les installations à basse tension (NIBT)
Electrosuisse SN411000, édition 2015
- Entreposage des matières dangereuses, Guide pratique, Services de protection de l'environnement des cantons de la Suisse du Nord-Ouest (AG, BE, BL, BS, SO), des cantons de Thurgovie et de Zurich ainsi que par l'assurance immobilière du canton de Zurich, édition 2011

Règles techniques RG 450
Association Suisse pour la Technique du Soudage (ASS)

Série de publications
de la Commission des Experts pour la sécurité dans l'industrie chimique en Suisse
(CESICS)

Cahier n° 2, édition 1997
Statische Elektrizität, Regeln für die betriebliche Sicherheit (*en allemand uniquement*)
Commission des Experts pour la sécurité dans l'industrie chimique en Suisse (CESICS)

Directives pour le stockage d'hydrocarbures, édition 1974, amendements 1992 + 2009
Office central suisse pour l'importation des carburants et combustibles liquides (CARBURA)

Règles de la technique selon OPEL / T1f - T9f, édition 1999
Calcul, exécution et contrôle de réservoirs
Association suisse d'inspection technique (ASIT)

Directive SES Installations sprinklers, édition 01.07.2015
Étude, installation et fonctionnement
de l'Association suisse des constructeurs de systèmes de sécurité (SES)

Directive G1 f, édition du 1^{er} avril 2012
Pour les installations de gaz naturel dans les immeubles (Directive Gaz)
de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux

2.18 Méthodes de preuves en protection incendie (DPI 27-15)

Normes, directives et guides

BS (2001): BS 7974:2001, Application of fire safety engineering principles to the design of buildings, Code of practice, BSI, London. (*en anglais uniquement*)

DIN (2010): DIN EN 1991-1-2, Einwirkungen auf Tragwerke, Allgemeine Einwirkungen, Brandeinwirkungen auf Tragwerke, DIN, Berlin. (*en allemand uniquement*)

SIA (2011) : SIA 112, Modèle de prestations, SIA, Zurich.

ISO (2009) ISO 23932:2009, Ingénierie de la sécurité incendie – Principes généraux, ISO, Genève.

RiMEA (2016): Richtlinie für Mikroskopische Entfluchtungsanalysen (RiMEA), Version 3.0.0, RiMEA, Duisburg. (*en allemand uniquement*)

VDI (2006): VDI 6019, Blatt 1, Ingenieurverfahren zur Bemessung der Rauchableitung aus Gebäuden - Brandverläufe, Überprüfung der Wirksamkeit, VDI, Düsseldorf. (*en allemand uniquement*)

VDI (2009): VDI 6019, Blatt 2, Ingenieurverfahren zur Bemessung der Rauchableitung aus Gebäuden – Ingenieurmethoden, VDI, Düsseldorf. (*en allemand uniquement*)

OIB (2008): OIB 330.2-068/11, Leitfaden, Abweichungen im Brandschutz und Brandschutzkonzepte, OIB, Wien. (*en allemand uniquement*)

VFDB (2009): vfdb TB 04-01, Leitfaden, Ingenieurmethoden des Brandschutzes, vfdb, Altenberge. (*en allemand uniquement*)

Littérature

WIESE J. (2011): Anwendbarkeit der vfdb RL 01/01 und des vfdb Leitfadens TB 04/01, Halfkann & Kirchner, Erkelenz. (*en allemand uniquement*)

SCHNEIDER U. (2011): Ingenieurmethoden im baulichen Brandschutz, 6. Auflage, expert verlag, Renningen. (*en allemand uniquement*)

SCHNEIDER U. (2009): Ingenieurmethoden im Brandschutz, 2. Auflage, Werner Verlag, Neuwied. (*en allemand uniquement*)

GUNDEL ST. / MÜLLI L. (2009): Unternehmenssicherheit, Oldenbourg Verlag, München. (*en allemand uniquement*)

KLOTE J. / MILKE J. A. (2002): Principles of Smoke Management, American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers, Inc., Atlanta. (*en anglais uniquement*)

FREY P. (2015): Brandschutzplanung mit ingenieurwissenschaftlichen Methoden, 2. Auflage, Basellandschaftliche Gebäudeversicherung, Liestal (*en allemand uniquement*)

2.19 Procédure de reconnaissance (DPI 28-15)

ad chiffre 2.1

Loi fédérale sur les produits de construction (n° 933.0) du 21 mars 2014

ad chiffre 2.2

Utilisation de produits de construction en protection incendie – Reconnaissance d'entreprises en protection incendie, édition du 10.09.2015

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

ad chiffre 4

Répertoire 5000-15 Entreprises spécialisées en installations sprinklers – détail des exigences pour la reconnaissance par l'AEAI, édition 2015 de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

Répertoire 5001-15 Entreprises spécialisées en installations de détection d'incendie – détail des exigences pour la reconnaissance par l'AEAI, édition 2015 de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

3 Classification des documents officiels et des publications en relation avec les notes explicatives de protection incendie

3.1 Murs coupe-feu (NEPI 100-15)

Il n'existe pour l'instant aucun renvoi à des documents officiels et publications à respecter, le cas échéant, en plus des prescriptions de protection incendie de l'AEAI.

3.2 Bâtiments avec cour intérieure couverte ou cour intérieure (NEPI 101-15)

Il n'existe pour l'instant aucun renvoi à des documents officiels et publications à respecter, le cas échéant, en plus des prescriptions de protection incendie de l'AEAI.

3.3 Bâtiments à façades double-peau (NEPI 102-15)

Il n'existe pour l'instant aucun renvoi à des documents officiels et publications à respecter, le cas échéant, en plus des prescriptions de protection incendie de l'AEAI.

3.4 Cheminées de salon (NEPI 103-15)

Généralités

SN EN 13229, édition 2005-10

Foyers ouverts et inserts à combustibles solides - Exigences et méthodes d'essai

VHP, Document fixant l'état de la technique (DET)

Construction de poêles et de cheminées de salon, version 1.1, édition 2009

Documentation Lignum protection incendie, édition Janvier 2010

Technique du bâtiment – Installations et obturations

Economie suisse du bois (Lignum)

3.5 Chauffages à copeaux (NEPI 104-15)

ad chiffre 4 et 5.5

Règle technique n° 3673, feuille 1, édition 2002-11

Druckentlastung von Staubexplosionen (*uniquement en allemand*)

Verein Deutscher Ingenieure (VDI) [*Association des ingénieurs allemands*]

ad chiffre 6 et 7

SN EN 12779, édition 2010-09

Machines pour le travail du bois - Installations fixes d'extraction de copeaux et de poussières
- Performances relatives à la sécurité et prescriptions de sécurité

EN 14491, édition 2007-08, Systèmes de protection par évent contre les explosions de poussières

Feuillet d'information SUVA n° 2153, Prévention des explosions – principes, prescriptions minimales, zones, état en octobre 2003

VDI 3673 Blatt, Druckentlastung von Staubexplosionen, 2002-11 (*en allemand uniquement*)

3.6 Chauffages à plaquettes de bois (NEPI 105-15)

Généralités

Feuillelet d'information n° 66050, édition 2000

Silos à plaquettes de bois vert

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA)

3.7 Chauffages de pellets (NEPI 106-15)

Généralités

Feuillelet d'information n° 66050, édition 2000

Silos à plaquettes de bois vert

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA)

3.8 Implantation temporaire d'installations de gaz liquéfié (NEPI 107-15)

Il n'existe pour l'instant aucun renvoi à des documents officiels et à des publications à respecter le cas échéant, en plus des prescriptions de protection incendie de l'AEAI.

3.9 Garantie de l'état de fonctionnement des asservissements incendie (AI) (NEPI 108-15)

Généralités

Merkblatt 2046, Ausgabe 2015

Integrale Tests von Gebäudetechniksystemen des Schweizerischen Ingenieur- und Architekturvereins (SIA) (*en allemand uniquement*)

4 Abréviations

AEAI	: Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, 3011 Berne
ASCFE	: Association suisse des conduits de fumée et d'évacuation, 4603 Olten (désormais appelée feusuisse, Association des Poêliers-fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée, 4603 Olten)
ASIT	: Association suisse d'inspection technique, 8304 Wallisellen
ASS	: Association Suisse pour la Technique du Soudage, 4006 Bâle
BCI	: Industrie Chimique Bâloise, 4002 Bâle
BSI	: British Standards Institution, Londres
CARBURA	: Office central suisse pour l'importation des carburants et combustibles liquides, 8001 Zurich
CECM	: Convention Européenne de la Construction Métallique
CESICS	: Commission des Experts pour la Sécurité dans l'Industrie Chimique en Suisse, 6002 Lucerne
CFST	: Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail, 6002 Lucerne
DIN	: Deutsches Institut für Normung (<i>Institut allemand de normalisation</i>), Berlin
electrosuisse	: electrosuisse, Association pour l'électrotechnique, les technologies de l'énergie et de l'information, 8320 Fehraltorf
EN	: norme européenne
ESTI	: Inspection fédérale des installations à courant fort, 8320 Fehraltorf
FAT	: Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles, 8356 Ettenhausen
ICS	: ImmoClimat Suisse, Association suisse de la technique de chauffage, d'aération et de climatisation, 4603 Olten
ISO	: International Organization for Standardization, 1214 Vernier
LIGNUM	: Economie suisse du bois, 8008 Zurich
OFEV	: Office fédéral de l'environnement, 3003 Berne
OIB	: Österreichisches Institut für Bautechnik (<i>Institut autrichien pour la technique du bois</i>), Vienne
proPellets	: proPellets.ch, groupement d'intérêt économique de la branche suisse des pellets de bois, 8005 Zurich
RIMEA	: Richtlinie für Mikroskopische Entfluchtungs-Analysen (<i>directive pour les analyses microscopiques sur l'évacuation</i>), Duisburg
SES	: Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité, 8604 Volketswil
SIA	: Société suisse des ingénieurs et des architectes, 8039 Zurich
SICC	: Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment, 3322 Urtenen-Schönbühl
SN	: norme suisse
SSIGE	: Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux, 8002 Zurich

- [SUVA](#) : Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents, 6002 Lucerne
- [SZS](#) : Centre suisse de la construction métallique, 8034 Zurich
- TRCI : Directives sur les parcs à réservoirs dans l'industrie chimique, Industrie chimique Bâloise (BCI), 4002 Bâle
- [VDI](#) : Verein Deutscher Ingenieure (*Association des ingénieurs allemands*), Düsseldorf
- VFDB : Vereinigung zur Förderung des Deutschen Brandschutzes e.V. (*association pour favoriser la protection incendie en Allemagne*), Köln
- VHP : Association suisse des commerces de poêlerie-fumisterie et de carrelage, 4603 Olten (désormais appelée feusuisse, Association des Poêliers-fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée, 4603 Olten)